Commune de Collonges
Rue Ste-Anne 5
1903 Collonges

PV de la séance du 17 novembre 2026 - Extraits

La séance est ouverte à 16h30 et clôturée à 20h30.

Participants :
- Michel Tacchini, président
- Tobias Schneider-Richardson, conseiller municipal
- Gérald Jordan, conseiller municipal
- Dominique Lebreton, conseiller municipal
- Thomas Putallaz, conseiller municipal
- Deborah Borloz, secrétaire municipale

Mot de bienvenue du président
Le président ouvre la quinzième séance de l'année 2026 de la législature 2025-2028, salue les membres du Conseil et la secrétaire municipale, réunis à la salle du Conseil.

Approbation du dernier PV
Aucune remarque n'étant formulée à propos du dernier PV, il est approuvé en l'état par le Conseil. Le président remercie Deborah Borloz pour sa rédaction.

Michel Tacchini informe sur les points suivants :
Commissions Naturalisation, Apprentissage, Agriculture et Jeunesse et Participation Citoyenne
Le délai pour l'appel aux citoyens était fixé au 30 octobre 2026. Nous avons reçu des candidatures pour les commissions : Naturalisation (2), Apprentissage et Agriculture.

Le Conseil décide d'accepter les candidatures reçues pour les différentes commissions. A savoir, pour la commission Naturalisation : Doris Mottiez et Yasmine Mottiez ; pour la commission Apprentissage : Emilie Mottiez et pour la commission Agriculture/Viticulture Steve Mottiez et Alain Melly.

Les candidatures sont toujours ouvertes pour la Commission Jeunesse et participation citoyenne, réunissant jusqu'à 4 jeunes, de 14 à 30 ans, dont une représentante ou un représentant de la JOC.

Magasin – Edelweiss Market Sàrl

La société Edelweiss Market Sàrl a déposé une demande de patente pour l'exploitation du magasin et du bar à café, dossier qui sera mis en consultation, via affichage au pilier public et publication au Bulletin Officiel. Ce dernier concerne uniquement la partie exploitation du magasin.

Gérald Jordan informe sur les points suivants :
Impôt – Décisions fiscales 2027

Le Conseil municipal doit, dans un premier temps, faire une proposition d'indexation de l'impôt à l'assemblée primaire, puis, doit décider du coefficient, du montant de l'impôt personnel et du montant de l'impôt sur les chiens.

Le Conseil décide de maintenir l'indexation à 165%, le coefficient à 1.1 et l'impôt personnel à CHF 18.00 par année.

Concernant l'impôt sur les chiens, le Conseil est informé que dès le 1er janvier 2027, une rétrocession de CHF 25.00 par chien devra être versé au canton. Ainsi, il est décidé de l'augmenter de CHF 25.00 pour permettre à la commune de garder un équilibre sur ce poste.

Budget 2027 - Validation

Le Conseil délibère sur le budget 2027 à l'appui des documents préparés par Miryam Steiner. Le président rappelle que ces documents doivent être à disposition de la population vingt jours avant la date de l'assemblée primaire (art. 9 de la Loi sur les communes) fixée cette année le 15 décembre 2026.

Décision du Conseil : Miryam Steiner va tenir compte des modifications demandées par le Conseil qui validera le budget 2027 par voie circulaire. Le délai est fixé au vendredi 20 novembre 2026, à 12h00.

Dominque Lebreton informe sur les points suivants :

Téléthon 2026 – CSP du Salentin

Le CSP du Salentin, comme à son habitude, a décidé de s'engager auprès de la Fondation Téléthon Action Suisse. Il souhaite organiser une vente de gâteaux et de vin chaud devant le magasin « Au Panier Collondzain » le samedi 5 décembre 2026, de 8h00 à 12h00.

Le Conseil décide d'autoriser la vente de gâteaux et de vin chaud devant le magasin « Au Panier Collondzain » dans le cadre du Téléthon 2026.

Tobias Schneider-Richardson informe des points suivants

Déshumidificateur et prise additionnelle – Réservoir des Monts

Pour compléter les travaux au réservoir du Mont, il est nécessaire de poser une prise additionnelle ainsi qu'un déshumidificateur. Des offres ont été reçues.

Le Conseil décide d'adjuger ces travaux.

Modification de l'éclairage – bâtiment du CSP

Genedis a proposé de supprimer l'éclairage publique du bâtiment du CSP. Afin de maintenir un éclairage ponctuel de l'écopoint ainsi que du local du feu, Il est proposé de valider le devis pour l'installation d'un nouvel éclairage automatique sur l'éco point et manuel de côté local du feu.

Le Conseil décide d'adjuger ces travaux.

La version publiée sur le site internet de la Commune fait foi.